



Le passrelancesportculture vous rembourse intégralement votre licence AS !

publié le 14/10/2021 - mis à jour le 26/11/2021

Descriptif :

Le département des Deux-Sèvres a décidé de faire un gros effort pour la relance du sport et de la culture pour les 3-17 ans. Chaque activité pratiquée régulièrement permet un remboursement de 30€. **Vous lisez-bien : 30-30= 0€ !**

<https://www.passculturesport79.fr/>

 [passrelanceculturesport](#) (PDF de 451.4 ko)

; demandez des détails à votre professeur d'EPS ; opération jusque fin décembre 2021. Le formulaire AS à télécharger :

 [fiche_inscription_rentree_as_sept_2021-2](#) (PDF de 235.4 ko)

Le département des Deux-Sèvres a décidé de faire un gros effort pour la relance du sport et de la culture pour les 3-17 ans. Chaque activité pratiquée régulièrement permet un remboursement de 30€. Vous lisez-bien : 30-30= 0€ !

<https://www.passculturesport79.fr/> Le formulaire AS à télécharger :

 [fiche_inscription_rentree_as_sept_2021-2](#) (PDF de 235.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.